

RÉSOLUTION VII – AFGHANISTAN

THÈME : DROITS POLITIQUES ET SOCIAUX

CONCERNE : L'AMÉLIORATION DES SOINS MÉDICAUX DANS LES ZONES DE CRISE GRÂCE À L'UTILISATION DES DRONES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Constate	que plus de deux milliards de personnes vivent dans des régions fragiles et touchées par des conflits et qu'au Yémen, par exemple, plus de 20 millions de personnes ont besoin d'une assistance médicale urgente,
Observe	que, selon le rapport de l'OMS, l'accès aux services de santé diminue de 35% et aux médicaments de 8 % pendant les conflits, ce qui entraîne une augmentation considérable des maladies et des décès évitables,
Souligne	qu'entre 2016 et 2020, 3780 attaques et cas d'obstruction aux soins de santé ont été recensés dans 33 pays en moyenne, les deux tiers de ces incidents ayant eu lieu en Afrique et au Moyen-Orient,
S'inquiète	du fait que les conflits actuels, comme celui qui sévit en Éthiopie, et la violence persistante dans des pays comme la Syrie, ont pour effet de priver des millions de personnes vivant dans des zones de crise des soins de santé dont elles ont un besoin urgent,
Décide	d'étendre le réseau de drones existant, financé par l'ONU, qui est déjà responsable de la distribution de fournitures médicales en collaboration avec le PAM (Programme alimentaire mondial) et Help.NGO;
Permet	le transport aérien rapide de soins médicaux aux personnes dans le besoin dans les zones de crise, en cartographiant les régions touchées et isolées à l'aide d'une cartographie 3D intelligente et en livrant les kits de santé d'urgence avec précision, à moins de deux mètres du point de largage prévu;
Demande	que ce programme de drones soit doté d'une immunité politique afin de garantir que les drones ne soient pas abattus ou attaqués, et que Help.NGO soit chargée de décider qui recevra les colis sanitaires d'urgence et où ils seront transportés.

Le texte allemand fait foi